

ÉTUDE QUANTITATIVE DU BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

Dans un contexte de changement climatique, avec une forte augmentation des vagues de chaleur (sur les 43 vagues de chaleur recensées en France depuis 1947, 26 ont eu lieu depuis 2000), des périodes de sécheresse et des déficits quantitatifs, des tensions locales entre usagers peuvent apparaître. Des mesures concernant les usages de l'eau et la gestion quantitative sont prises à différentes échelles territoriales.

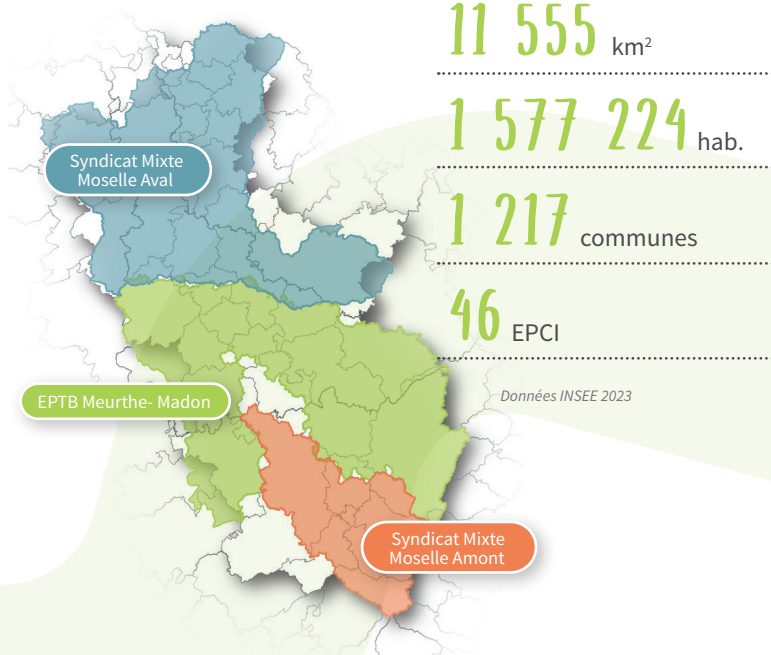
C'est la raison pour laquelle une étude quantitative du bassin versant de la Moselle va être conduite.

L'EPTB Meurthe-Madon (Établissement Public Territorial de Bassin) ainsi que les Syndicats Mixtes Moselle Aval et Moselle Amont ont souhaité s'associer pour mener une étude quantitative sur l'ensemble du bassin versant de la Moselle, l'échelle jugée la plus pertinente. La gestion collégiale de l'étude par les trois syndicats permettra de prendre en compte de manière précise les enjeux spécifiques à la zone d'étude et leurs interactions.

Le projet est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. De plus, EDF, en tant qu'acteur important sur le bassin, a souhaité apporter son soutien financier à l'étude à hauteur de 5 %.

Le périmètre d'action du SM Moselle Amont comprend la Moselle et ses affluents sur le territoire administratif du département des Vosges. Le périmètre de l'EPTB comprend les bassins de la Meurthe et du Madon ainsi que la Moselle dite « médiane », comprise entre les deux confluences (Pont-Saint-Vincent et Frouard). Le SM Moselle Aval comprend enfin la Moselle et ses affluents de la confluence avec la Meurthe jusqu'à la frontière Allemanno-luxembourgeoise.

LE BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

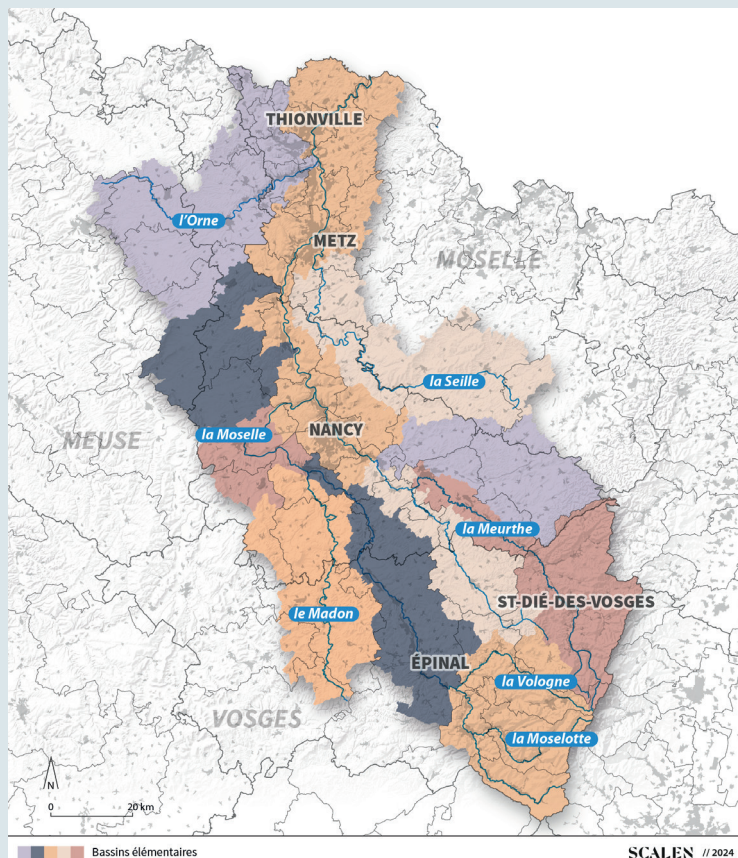


LE PÉRIMÈTRE DE LA DÉMARCHE

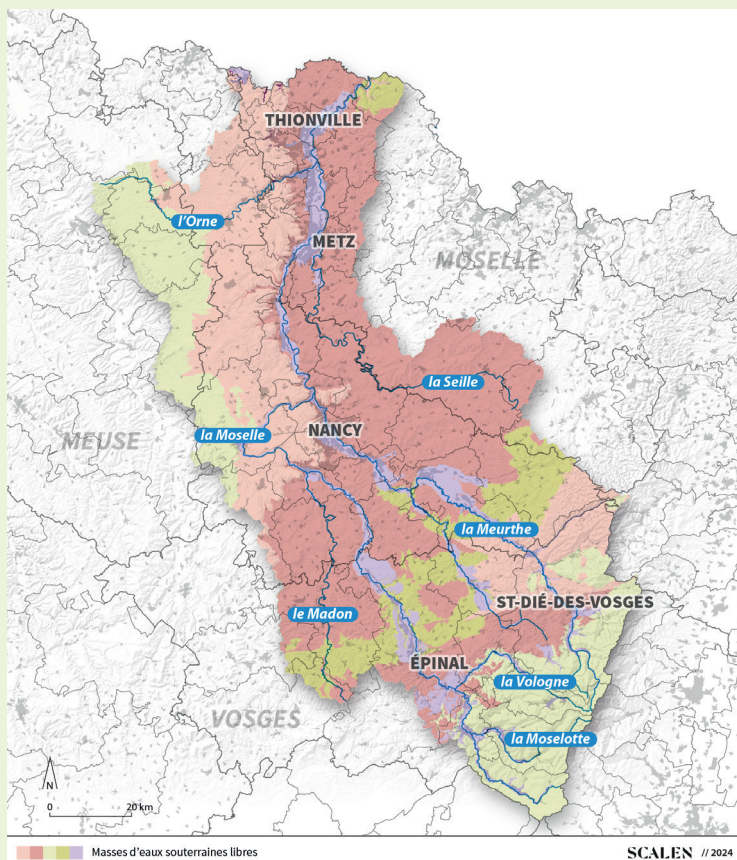
À l'échelle du bassin Rhin-Meuse, la connaissance des ressources en eau s'est améliorée grâce à l'étude prospective menée par la Région Grand Est (2022). Dans cette étude, le bassin versant de la Moselle fait partie des treize secteurs prioritaires identifiés, avec une acuité accrue sur les parties amont et très à l'aval de la Moselle, ainsi que sur le bassin de la Meurthe.

Cependant, à l'échelle du bassin versant de la Moselle, il s'agit de la première étude quantitative menée sur ce secteur. Ce large périmètre permet à la fois d'avoir une cohérence hydrologique à l'échelle d'un bassin versant, et est aussi adapté à la mise en place d'un programme d'actions opérationnel *in fine*.

Les bassins élémentaires



L'eau souterraine



LE CONTENU DE LA DÉMARCHE

L'objectif de l'étude est de faire le point sur les usages actuels de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la Moselle, de proposer des projections d'évolution des usages de l'eau et in fine de bâtir une stratégie de conciliation de ces usages de l'eau, actuels et futurs. Des scénarios prospectifs seront proposés pour représenter à la fois les possibles évolutions des usages anthropiques et des milieux, et les impacts du changement climatique.

Le document final devra servir d'aide à la décision pour la mise en place d'une stratégie de conciliation des usages de l'eau. L'étude se déroulera en 4 phases :

> PHASE 1 : ÉTAT DES LIEUX

- Fonctionnement hydrologique et hydrogéologique
- Usages et prélèvements

> PHASE 2 : ÉTUDE DES VOLUMES PRÉLEVABLES

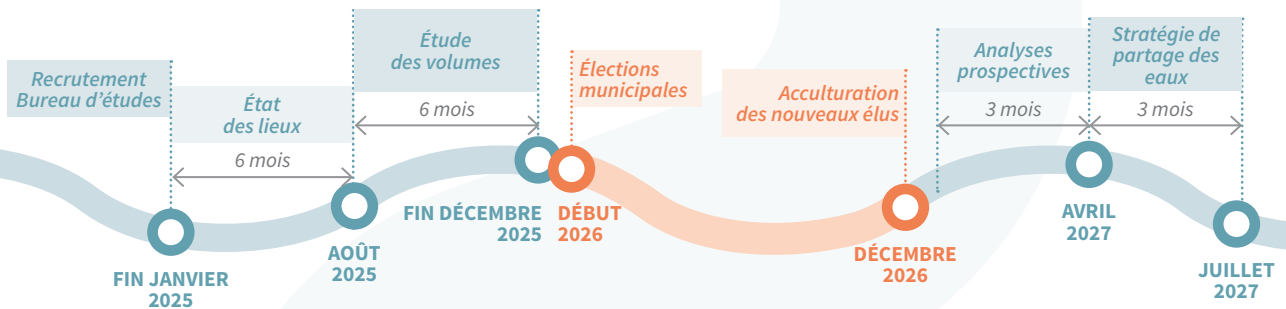
> PHASE 3 : ANALYSES PROSPECTIVES

- Évolution des pressions anthropiques
- Changement climatique

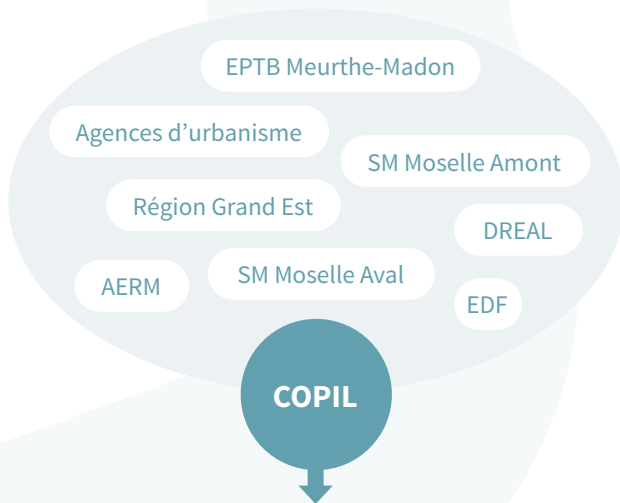
> PHASE 4 : STRATÉGIE DE PARTAGE DES EAUX

Le planning de l'étude intègre les élections municipales 2026 et le temps d'acculturation des nouveaux élus à la problématique portée par cette étude.

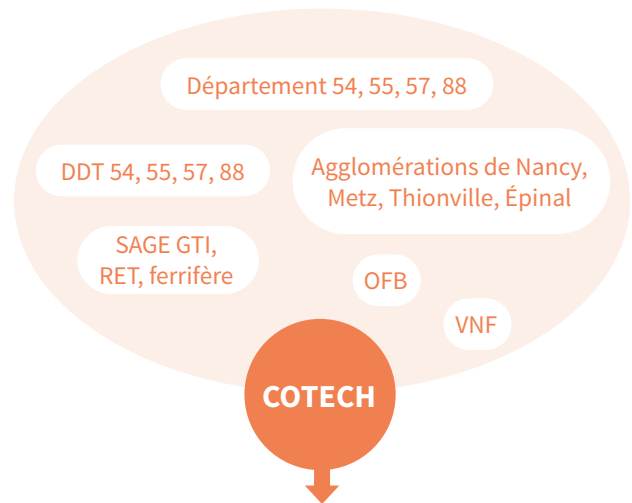
Les grands temps de concertation auront lieu lors de la phase d'état des lieux, d'acculturation, d'analyse prospective et de mise en place d'une stratégie de gestion de la ressource.



LA GOUVERNANCE



En charge du suivi du projet, en contact fréquent avec le prestataire technique pour validation de l'ensemble des phases et des décisions prises.



En charge de la validation des grands axes techniques de l'étude : hypothèse prises, méthodes utilisées, et résultats produits.

Le cotech est convié lors des phases de concertation.

L'IMPORTANCE DE S'IMPLIQUER DANS LA DÉMARCHE

Les syndicats mixtes en charge de piloter cette étude ont à cœur de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire dans cette démarche. C'est pourquoi plusieurs temps de concertations sont prévus dans le planning de l'étude.

Les réflexions et les débats qui auront lieu pendant ces temps de concertation permettront d'ajuster les perspectives et les scénarii afin d'aboutir à une stratégie juste, souhaitable et possible.

L'objectif est bien d'arriver à une synergie des acteurs concernés par le projet, afin d'aboutir à une coopération autour de la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Moselle.

LE RÔLE DU PRESTATAIRE TECHNIQUE

Un prestataire technique sera recruté afin de réaliser cette étude quantitative de la ressource en eau sur le bassin versant de la Moselle. Le CCTP sera co-élaboré entre les trois syndicats mixtes avec le soutien des financeurs, de la DREAL et des agences d'urbanisme, en charge du volet concertation et communication.

Afin d'être le plus exhaustif possible nous vous invitons à nous transmettre vos attentes ainsi que les données existantes que vous pourriez mettre à disposition dans le cadre de cette étude (voir document questionnaire joint).

LE RÔLE DES AGENCES D'URBANISME

Les Agences d'urbanisme représentées par l'AGAPE, l'AGURAM et SCALEN interviendront en appui auprès de l'EPTB et de ses partenaires durant toute la démarche et le déroulement de l'étude quantitative. L'engagement des Agences sur le thème de la prospective de l'eau se traduira par plusieurs travaux, leur intervention portera sur trois volets :

- > APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE
- > CONTRIBUTION AU CADRAGE PROSPECTIF
- > APPUI À L'ANIMATION DE LA CONCERTATION ET DU DÉBAT

POUR EN SAVOIR PLUS



**Syndicat Mixte
Moselle Amont**
3 rue de la Gare
88380 ARCHES

laurent.taupiac@moselleamont.fr



**Syndicat Mixte
Moselle Aval**
1 place du Parlement de Metz
CS 30353 / 57011 METZ - CEDEX 1

mperrin@moselleaval.fr



**Syndicat Mixte
EPTB Meurthe-Madon**
3 Rue Jacques Villermaux
54000 NANCY

lfridrick@eptb-meurthemadon.fr

En partenariat avec :

